

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-

DECRET N° 73-355 du 27 Novembre 1973

chargeant le Ministre de l'Information
et du Tourisme, de l'intérim du Minis-
tre de la Santé Publique et des Affai-
res Sociales -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret n° 72-279 du 26 Octobre 1972, portant formation du
Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;

VU le Décret n° 72-290 du 9 Novembre 1972, déterminant les ser-
vices rattachés à la Présidence de la République et fixant les
attributions des membres du Gouvernement et le décret n° 73-17
du 19 Janvier 1973 qui l'a complété ;

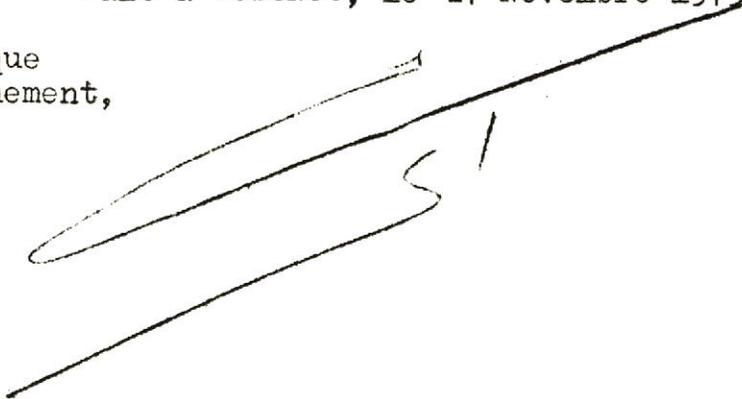
DECRETE :

ARTICLE 1er.- Pour compter du 26 Novembre 1973, le Chef de Bataillon Pierre
KOFFI, assure l'intérim du Ministre de la Santé Publique et des Affaires
Sociales, pendant l'absence du Capitaine DJIBRIL Moriba.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 27 Novembre 1973

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Ampliations :

PR 8 CS 6 Ministères 11 SGG 4 IAA-
DCCT-IGF-CNI-Gde Chanc. 5 DGP-DGAJL-
Dtion Stat. 6 SPD 2 JORD 1.- CNR 4